

## **TRAJECTOIRE : deux nouveaux guides incontournables pour la succession d'entreprises en Ontario**

**Ottawa, le 14 janvier 2015** – Le Conseil de la coopération de l'Ontario (CCO) fait aujourd'hui le lancement de deux guides qui permettront de soutenir la succession d'entreprises en Ontario. Ces guides, dont la conception a été confiée au Centre canadien pour le renouveau communautaire (CCRC), portent le nom de *Trajectoire*. Ils seront des outils précieux pour les cédants ou cédantes d'entreprises, ainsi que pour les repreneurs ou repreneuses qui souhaitent en prendre la relève.

Selon la Banque de développement du Canada, « *au cours des cinq prochaines années, plus du tiers des propriétaires de PME au Canada se retireront de leur entreprise. Bien que la situation de chaque entrepreneur soit unique, le phénomène est d'une telle envergure qu'il constitue un enjeu socioéconomique de toute première importance pour le pays.* »

C'est en raison de cette tendance sociale et économique préoccupante que le CCO a décidé d'agir, en travaillant sur le développement d'un concept unique pour la transmission d'entreprises confrontées à l'absence de succession. Ce concept promeut la transformation de ces entreprises en entreprises collectives, des entreprises qui intéressent grandement la relève et dont les taux de réussite sont bien meilleurs que ceux des entreprises traditionnelles.

Les deux guides, le *Guide pour le cédant / la cédante* et le *Guide pour les repreneurs collectifs*, devraient faciliter la transmission de plusieurs entreprises ontariennes dans les prochaines années. Pour Ethel Côté du CCRC, « *ces guides présentent de l'information concise et utile. La succession d'entreprises étant un problème d'envergure, nous sommes convaincus que la meilleure stratégie d'action est une qui rassemble toutes les personnes agissant autour des projets de transmission sur une trajectoire commune ; pour la préservation de nos entreprises, de nos services de proximité et de nos emplois.* »

Les guides sont consultables en ligne à l'adresse suivante : [http://cco.coop/fr/Transmission%27entreprises\\_74/](http://cco.coop/fr/Transmission%27entreprises_74/). L'équipe du CCO se tient prête à encadrer tous projets de succession, en collaboration avec les cédants ou cédantes et les repreneurs ou repreneuses d'entreprises.

Le lancement de ces guides est rendu possible grâce à l'engagement de plusieurs organisations qui, conjointement, ont décidé d'accélérer la planification de la succession d'entreprises en Ontario. Ces organisations sont, outre le CCO, l'Association française des municipalités de l'Ontario (AFMO), le Centre canadien pour le renouveau communautaire (CCRC), la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO), le Mouvement des intervenant.e.s en communication radio de l'Ontario (MICRO) et le Réseau de développement économique et d'employabilité de l'Ontario (RDÉE Ontario).

Les organisations partenaires s'associent au CCO pour remercier vivement la Fondation Trillium de l'Ontario qui a contribué financièrement au développement de ces nouvelles ressources.

*Le Conseil de la coopération de l'Ontario est l'organisme par excellence pour l'éducation, la promotion, la concertation et l'offre de services-conseils en vue d'assurer un développement durable des coopératives et entreprises sociales francophones en Ontario.*

- 30 -

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Julie Roy, Agente des communications  
705-560-1121 / [julie.roy@cco.coop](mailto:julie.roy@cco.coop)